



Sitcom 2021

Rapport Annuel



20
21

Rapport établi et présenté par Monsieur Alain CAUNÈGRE, Président du Sitcom, en séance du Comité syndical du 23 juin 2022

Rédaction du rapport assurée par les services du Syndicat sous la direction de Monsieur Thomas VACHEY, Directeur du Sitcom

Rapport établi conformément à la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 et au décret d'application n° 2015-1827 du 30 décembre 2015.

Rapport établi conformément à l'article L. 2224-17-1 et L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales

Crédits photos : Sitcom Côte sud des Landes, Patrick Valteau Photographe - Crédits illustrations : BS COMM, Esens création, CITEO

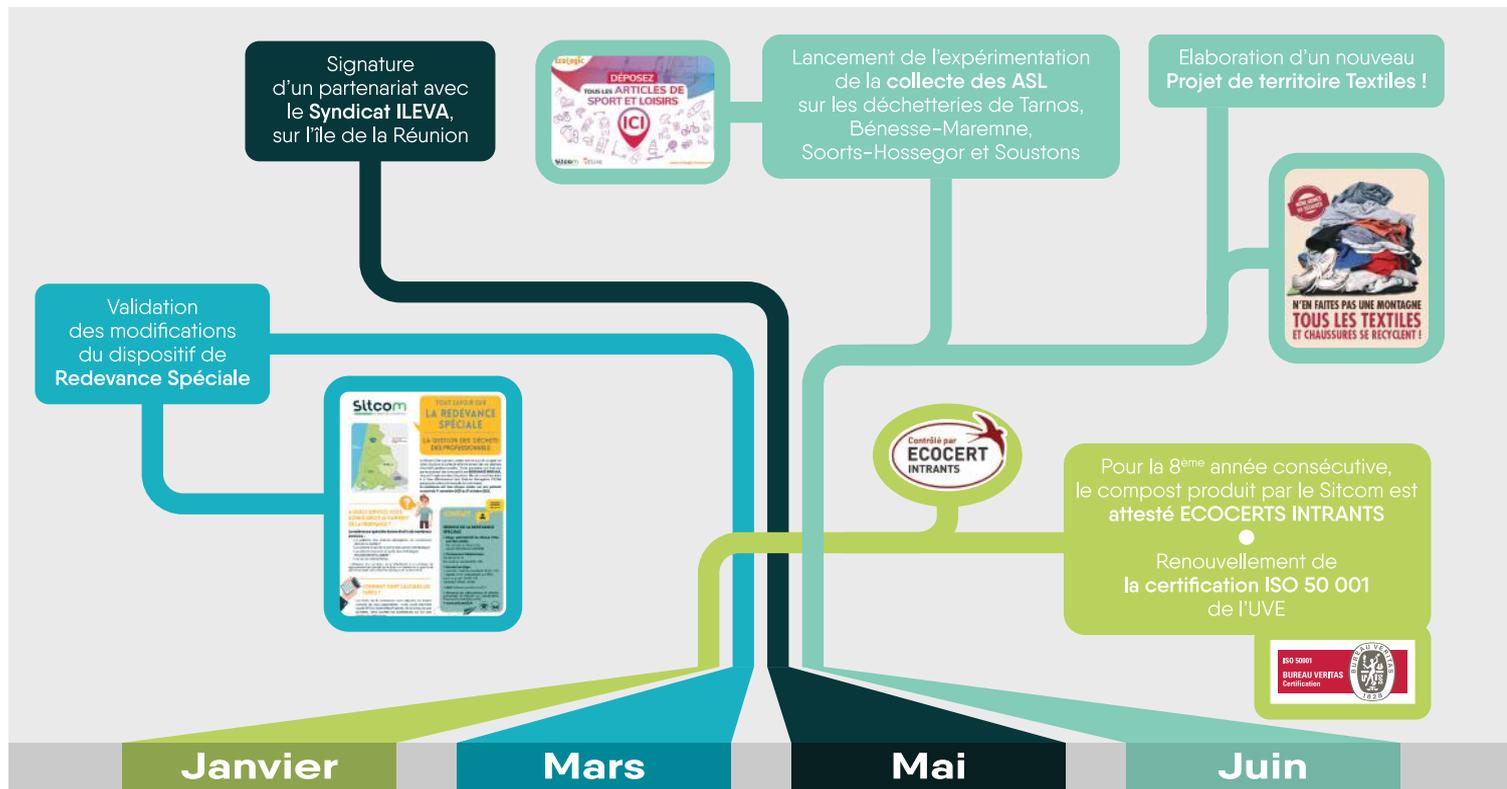


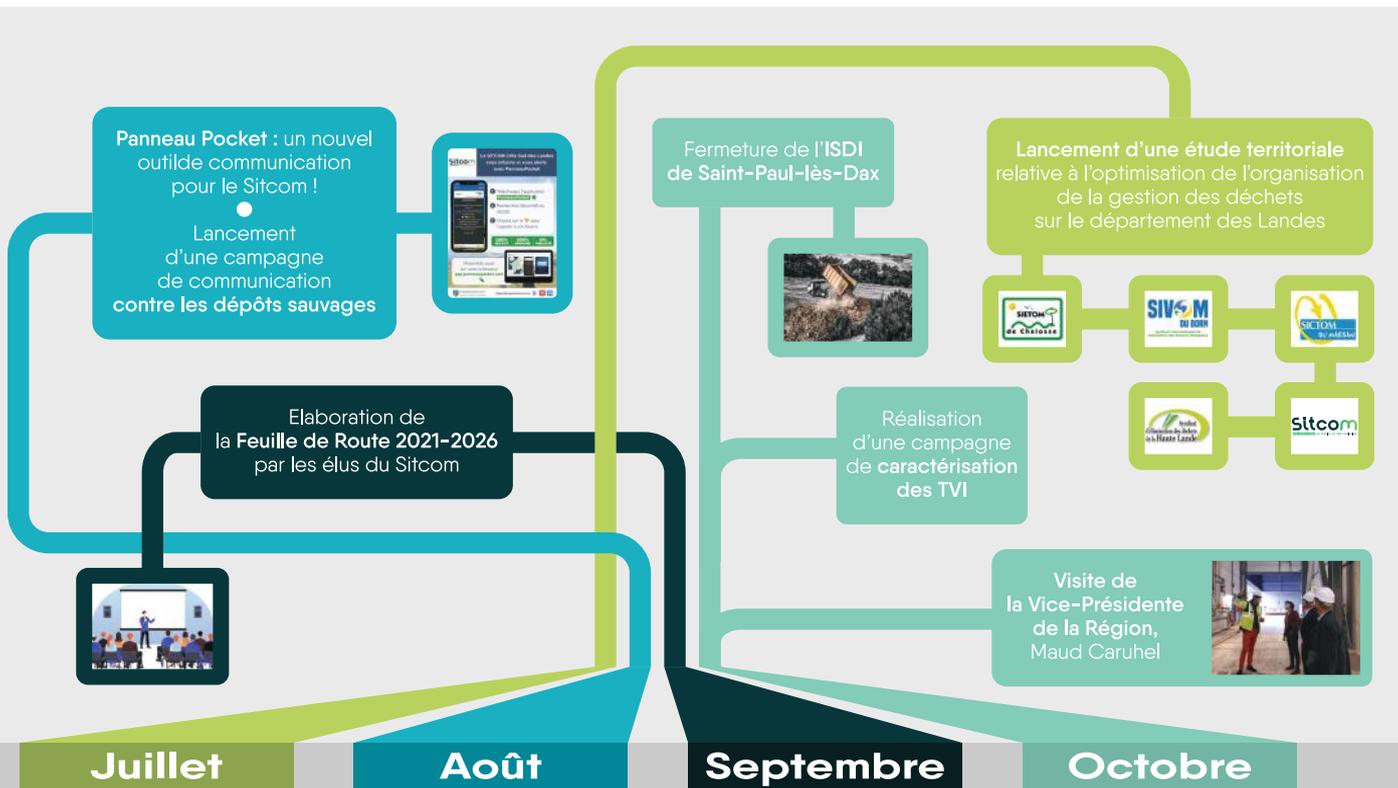
3	Faits marquants	
	• La synthèse des flux	7
9	Généralités	
	• Les collectivités adhérentes	10
	• Les moyens techniques	11
	• La Feuille de Route 2021-2026	12
	• La sécurité au cœur de l'organisation	14
17	Prévention - Communication	
	• La prévention des déchets	18
	• La communication	23
25	Collecte	
	• La collecte des ordures ménagères résiduelles	26
	• Les collectes sélectives	28
	• Le réseau des déchetteries	32
35	Valorisation	
	• Les installations	36
	• L'Unité de Valorisation Énergétique	37
	• La plate-forme multimatériaux	39
	• Les centres de transit	41
	• Les installations de stockage des déchets inertes	42
	• La valorisation des déchets inertes, un enjeu de poids pour le Sitcom	43
	• L'indice de valorisation	44
45	Administration	
	• L'organisation fonctionnelle	46
	• L'emploi et la pyramide des âges	47
	• La formation et le dialogue social	48
49	Indicateurs financiers	
	• Le budget	50

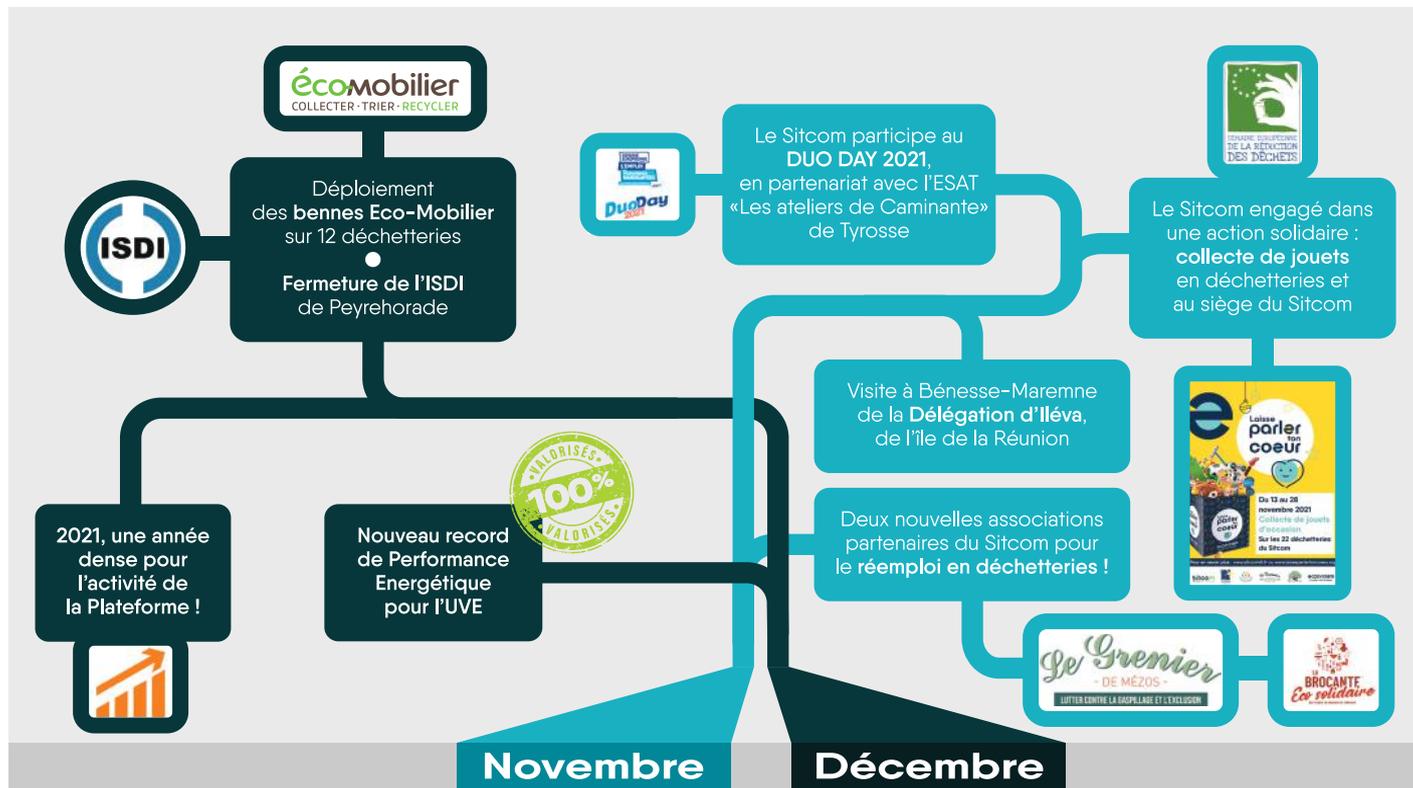




Faits marquants







La synthèse des flux

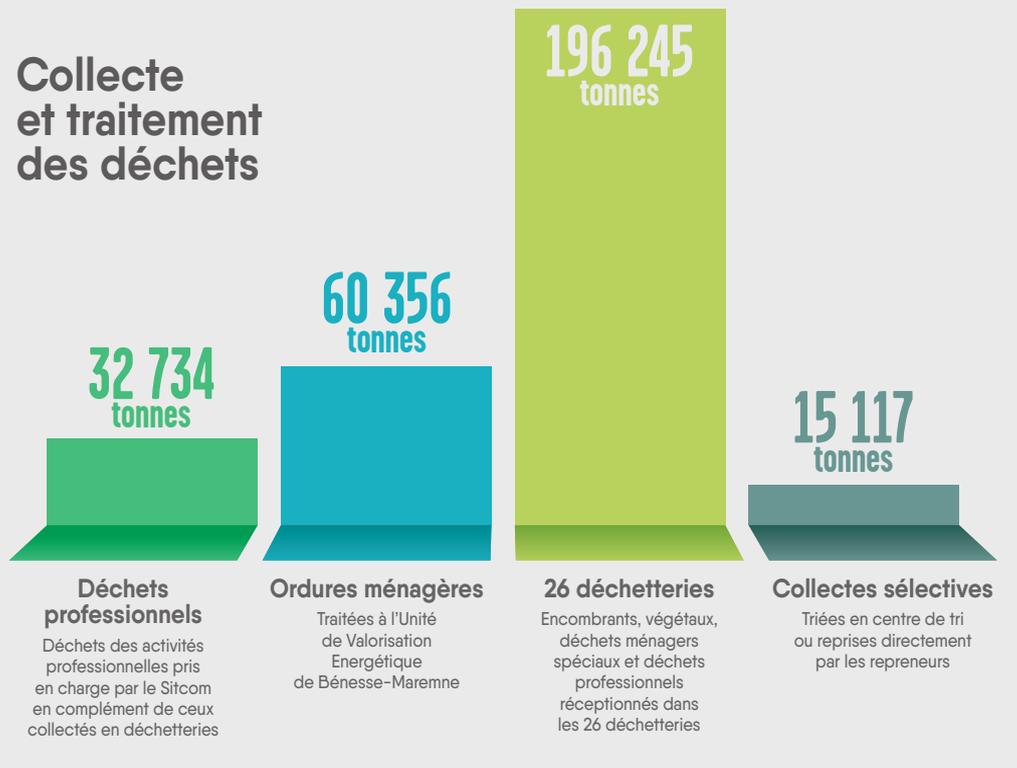
Tonnage total
des déchets 2021

304 452



282 982 tonnes en 2020
soit + 7,5 % par rapport
au tonnage total 2020

Collecte et traitement des déchets



32 734
tonnes

Déchets professionnels

Déchets des activités professionnelles pris en charge par le Sitcom en complément de ceux collectés en déchetteries

60 356
tonnes

Ordures ménagères

Traitées à l'Unité de Valorisation Énergétique de Bénése-Maremne

196 245
tonnes

26 déchetteries

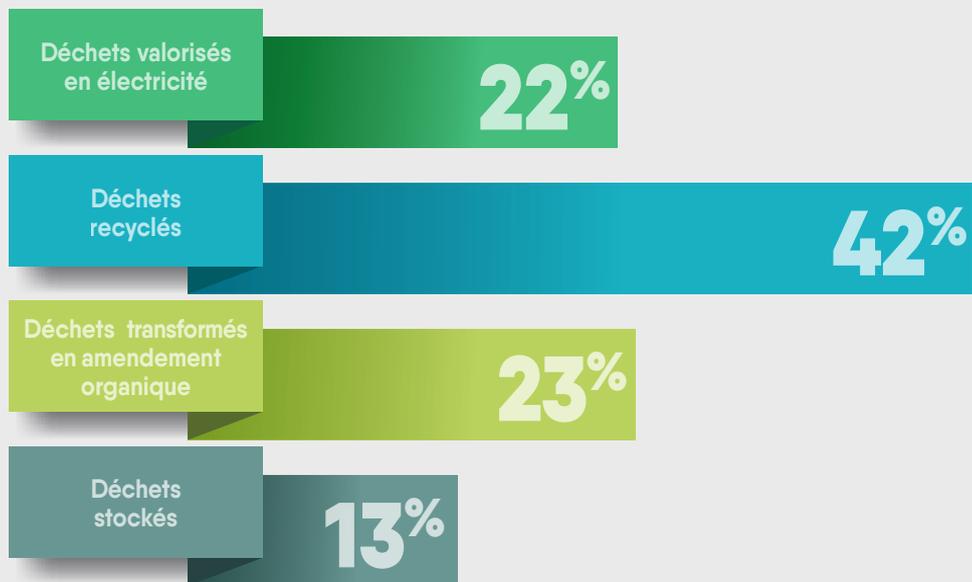
Encombrants, végétaux, déchets ménagers spéciaux et déchets professionnels réceptionnés dans les 26 déchetteries

15 117
tonnes

Collectes sélectives

Triées en centre de tri ou reprises directement par les repreneurs

Valorisation



Taux global de valorisation :

87%

(90 % en 2019)

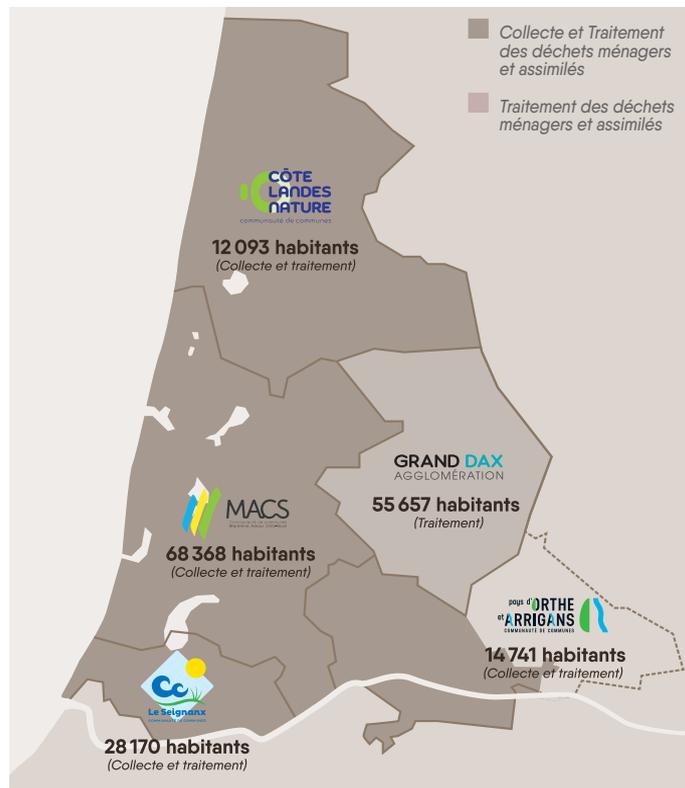


Généralités

Les collectivités adhérentes

Créé le 4 avril 1969, le Sitcom Côte sud des Landes, syndicat mixte pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés, compte 5 adhérents :

- Les communautés de communes **Maremne Adour Côte Sud**, du **Seignaux**, **Côte Landes Nature**, du **Pays d'Orthe et Arrigans** (partie Ouest du territoire), pour lesquelles le Sitcom exerce les compétences **COLLECTE et TRAITEMENT**,
- La Communauté d'Agglomération du **Grand Dax**, pour laquelle le Sitcom exerce la compétence **TRAITEMENT** uniquement.



UN SYNDICAT, DEUX COMPÉTENCES !

La collecte

Auprès des 56 communes des 4 EPCI ayant délégué cette mission :

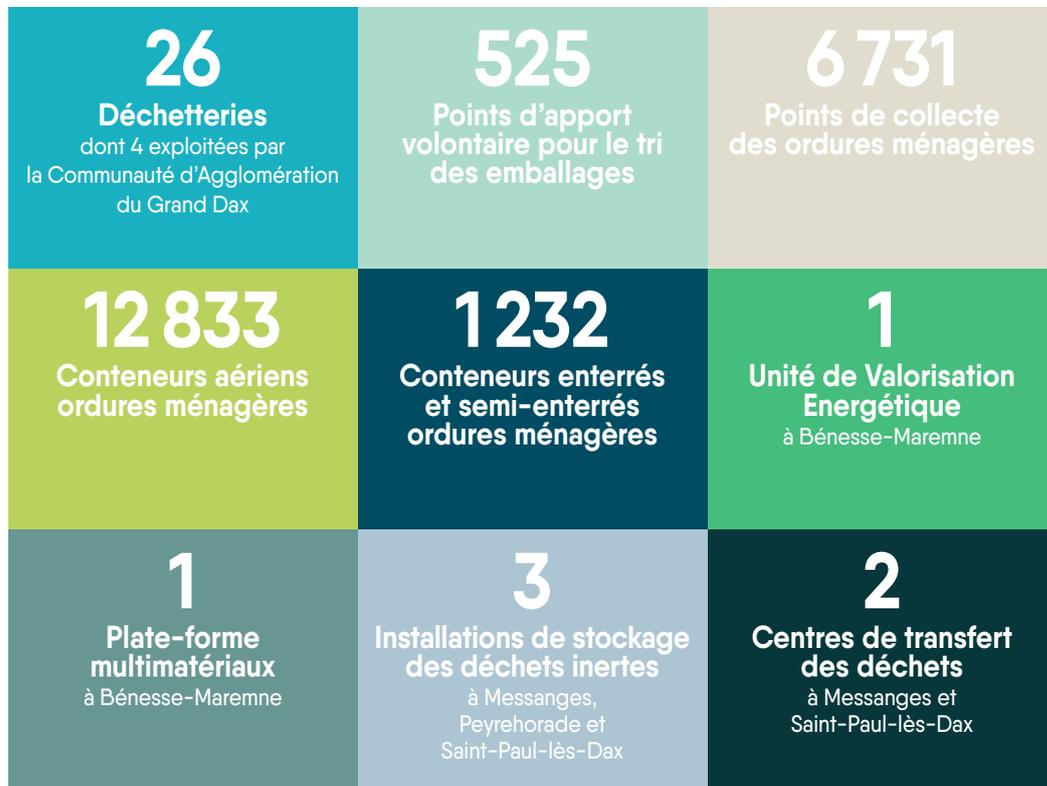
- Gestion et exploitation des 22 déchetteries
- Collecte des ordures ménagères

Le traitement

Auprès de toutes les communes adhérentes :

- Collecte, tri et valorisation des déchets recyclables
- Transport, traitement et valorisation des déchets issus des déchetteries
- Transfert et valorisation des ordures ménagères à l'Unité de Valorisation Énergétique de Bénesse-Maremne

Les moyens techniques



La Feuille de Route 2021-2026

Une véritable dynamique pour renouveler le modèle du Sitcom



A l'issue d'un travail mené lors du Séminaire du 11 septembre 2021, les élus du Sitcom ont validé, en Comité Syndical du 28 septembre, la Feuille de Route du syndicat pour la période 2021-2026.

Cette Feuille de Route ambitieuse s'articule autour de 5 axes, déclinés en actions concrètes qui guident l'action quotidienne des services.

AXE 1

Réduire les déchets

Définir un mode de **gestion des biodéchets** sur le territoire ● Rédiger un nouveau **PLPDMA** (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) ● Impulser des **chantiers éco-responsables** ● Promouvoir le **réemploi** ● Accentuer la **communication** ● Développer l'accompagnement des **manifestations zéro-déchet**...

AXE 2

Transformer les déchets en ressources

Mieux connaître nos déchets ● Développer de nouvelles **filières de recyclage** et accentuer le **tri** ● Poursuivre la réduction du stockage des inertes et favoriser l'utilisation des **matériaux issus du recyclage du sitcom** ● Optimiser le fonctionnement des **unités de valorisation (UVE et plateforme)**...

AXE 3

Assurer la mobilisation et la coopération de l'ensemble des acteurs du territoire

Positionner le Sitcom en tant que **réfèrent et animateur de réseau** et recruter un **chargé de mission Economie Circulaire** ● Soutenir les **initiatives locales vertueuses** portées par les associations, entreprises... ● **Clarifier** la place des déchets des professionnels au sein du service public ● **Consolider les partenariats** avec les collectivités et entreprises du territoire...

AXE 4

Maîtriser les coûts du service public de gestion des déchets

Créer et animer un **observatoire des coûts** ● Étudier la mise en œuvre d'une **tarification incitative** ● Engager une stratégie de **mutualisation de moyens** entre syndicats de déchets ● **Optimiser** la collecte et le traitement des déchets pour en réduire les coûts ● Redéfinir le mode de **financement public du service**...

AXE 5

Au-delà du déchet...

Favoriser le lien avec le **monde universitaire** ● Engager des actions en faveur de la **biodiversité** ● Favoriser le développement des **carburants alternatifs** ● Développer les partenariats avec les **entreprises à vocation sociale** ● Poursuivre la dynamique de **modernisation et professionnalisation des services**...

La sécurité au cœur de l'organisation

Le Sitcom a engagé depuis plusieurs années des démarches visant à prévenir et à maîtriser les risques liés aux activités de collectes et de traitements des déchets. Au titre de cette démarche les actions suivantes peuvent être recensées :

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE, ŒUVRANT POUR L'AMÉLIORATION DE LA CULTURE HSQE EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LES SERVICES OPÉRATIONNELS

Le Sitcom dispose d'un service HSQE (Hygiène, Sécurité, Qualité & Environnement) regroupant un riche panel de compétences dans ces domaines. Les sept agents de ce service œuvrent au quotidien pour améliorer la santé, la sécurité et la qualité de vie des agents, garantir le respect de l'environnement et la satisfaction des usagers du territoire.

Pour autant, l'année 2021 a été impactée par une importante augmentation en matière de signaux d'alertes pour la santé au travail et la sécurité des agents.

La création de la feuille de route 2021-2026 du Sitcom, l'évolution de notre organisation et la modernisation de nos pratiques managériales, marquent un tournant dans l'amélioration de la culture HSQE du Sitcom.

Les enjeux transverses sont partagés et connus par l'ensemble du corps managérial pour que chacun soit acteur en matière d'HSQE.

Les priorités du service sont les suivantes :

- La prévention des accidents du travail, des maladies professionnelles et des incidents environnementaux
- L'amélioration de la culture santé-sécurité-environnement à tous les niveaux, à travers :
 - la coopération avec l'ensemble des services pour intégrer les exigences HSQE dans les pratiques quotidiennes ainsi que dans la conception,
 - l'accompagnement de l'ensemble des agents dans la montée en compétence HSQE via des formations et des sensibilisations des managers dans leur autonomie,
 - l'accompagnement des services dans la mise en place ou le maintien de systèmes de management (énergie – environnement – démarche CO₂),
- Le respect de la réglementation en matière de santé, sécurité, environnement et énergie,
- La mise en place d'éléments d'analyse pertinents pour améliorer l'organisation interne et le service rendu aux usagers.

LA RECHERCHE DE L'AMÉLIORATION CONTINUE

Les objectifs du service HSQE cités ci-avant s'inscrivent pleinement dans la vision stratégique commune en répondant notamment à l'objectif général de POURSUIVRE LA DYNAMIQUE DE MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES SERVICES de l'AXE 5 : "Au-delà du déchet" de la Feuille de Route du Sitcom.

Ainsi, au-delà de la pérennisation de la certification ISO 50001, norme du management de l'énergie sur notre Unité de Valorisation Energétique, du lancement de la démarche de certification ISO 14001, norme du management de l'environnement, sur la plateforme multimatériaux, le service HSQE poursuit la construction d'un système de management de la santé et sécurité en vue d'une certification à moyen terme.







Prévention Communication

La prévention des déchets

10 actions ont été définies dans le PLPDMA dont l'objectif est de réduire de 10% la production des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA).

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est un document réglementaire et obligatoire de planification des actions de prévention des déchets sur le territoire de la collectivité ayant la compétence de gestion des déchets. Il détaille à l'échelle du territoire les actions et moyens à déployer pour atteindre les objectifs de réduction des déchets.

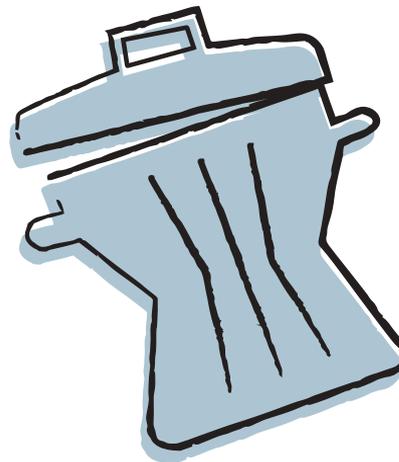
10 LES ACTIONS DU PLPDMA

1 Sensibiliser la population

Inciter les usagers à adopter les gestes de prévention des déchets dans leur quotidien en les sensibilisant de manière constante.

Les actions engagées

- Les campagnes de communication : 138 000 personnes sensibilisées
- Les visites de site : 23 visiteurs
- Les autocollants «non à la pub» : 34% des boîtes aux lettres équipées soit 533 tonnes de papier évité, 1792 envois.
- L'envoi d'information sur le tri et la prévention aux nouveaux habitants du territoire : 1393 foyers
- 2284 élèves sensibilisés
- 58 personnes dans les salons et animations
- 143 684 via les bulletins municipaux des communes



2 Développer et promouvoir le réemploi

Sensibiliser les usagers au réemploi et faciliter les gestes de don des textiles et des objets auprès des différentes associations du territoire pour diminuer le tonnage du TVI (Tout Venant Incinérable) en déchetterie et des OMR (Ordures Ménagères Résiduelles).

Les actions engagées

- La collecte des textiles : 546 tonnes ont pu être détournées via les partenaires du territoire
- L'équipement de 10 déchetteries avec un espace dédié aux dons : 286 tonnes collectées par les associations Emmaüs et Voisinage

3 Réduire et mieux gérer les déchets alimentaires

Diminuer les quantités de biodéchets dans les ordures ménagères en incitant les ménages et les producteurs de biodéchets à agir contre le gaspillage alimentaire et à composter les déchets.

Les actions engagées

- Une campagne de communication sur le gaspillage alimentaire
- La réalisation d'une étude sur la gestion de proximité de biodéchets sur le territoire
- Une campagne de communication sur le compostage individuel
- La mise à disposition gratuite de 1091 composteurs en 2021 soit au total 27 422 composteurs en place depuis 2000 sur le territoire du Sitcom.
- La mise en place de compostage sur site dans 11 nouveaux établissements



4 Réduire et valoriser les déchets inertes

Diminuer de 20% les quantités de déchets inertes déposés en déchetterie en 2023 en travaillant avec les structures professionnelles, la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) et la CMA (Chambre des Métiers et de l'Artisanat) des Landes pour trouver ensemble des solutions de prévention et de valorisation des déchets inertes pour les professionnels et les particuliers.

Les actions engagées

- Réalisation d'une réunion de restitution de l'étude auprès des professionnels
- Poursuite de la valorisation des déchets inertes sur la plateforme pour créer de nouveaux produits utilisables en remblai (concassé et sable).
- Promotion des produits issus du recyclage auprès des collectivités du territoire assurant la maîtrise d'ouvrage de travaux de voirie.

5 Réduire et mieux gérer les déchets des manifestations

Améliorer la gestion des déchets sur les manifestations en y intégrant graduellement des gestes de prévention, avec comme objectif pour 2023, une collaboration avec 49 organisateurs de manifestations.

La première année de collaboration consiste à analyser les déchets qu'ils produisent et installer un système de tri efficace et durable. Les années suivantes, l'objectif est de pérenniser les actions de tri et de rajouter des actions de réduction des déchets.

Les actions engagées

- L'utilisation de 57 150 verres réutilisables dans les manifestations du territoire (en 2021, 8 demandes soit 2 700 verres subventionnés).

Peu de manifestations sur le territoire en raison de la pandémie

6 Réduire et mieux gérer les déchets du milieu scolaire



Pérenniser les gestes de tri et de prévention des déchets dans les écoles du territoire en accompagnant, d'ici 2023, 40 mairies dans l'application d'une méthodologie définie par le Sitcom.

Les deux principaux déchets produits dans une école sont le papier et les biodéchets de la cantine. La mairie est un interlocuteur privilégié pour développer les actions de tri et de prévention au sein du milieu scolaire car le personnel gérant les déchets mais également les commandes de matériel est communal. Les enseignants et les enfants sont, quant à eux, acteurs, par la réalisation quotidienne des gestes de tri et de réduction des déchets.

Une fois le tri mis place au sein de l'école, les animatrices du tri et de la prévention interviennent dans chaque classe pour sensibiliser les élèves et enseignants à la gestion des déchets. Un suivi permet de suivre la pérennité des actions mises en place.

Les actions engagées

- 20 mairies accompagnées soit 25 écoles, 180 classes et 4 353 élèves sensibilisés depuis 2020. 100% trient le papier, 68% les biodéchets 40% mènent ponctuellement des actions contre le gaspillage alimentaire et 28% possèdent un composteur pour des actions pédagogiques.

7 Etre exemplaire en matière de prévention des déchets

Établir un plan de prévention "papiers" qui évoluera en plan de prévention global

Les actions engagées

- Sensibilisation des 80 nouveaux agents et saisonniers 1 session d'acculturation pour les élus du Sitcom
- 260 kg de gobelets détournés des OMr et recyclés 297 gourdes isothermes distribuées aux agents du Sitcom pour limiter l'usage des bouteilles plastiques.

8 Utiliser les leviers économiques pour favoriser la prévention

Constituer un outil d'aide à la décision pour les élus du syndicat concernant les conditions de la mise en œuvre d'une tarification incitative sur le territoire du Sitcom.

Les actions engagées

- Réalisation de deux études : tarification incitative et redevance spéciale
- Réajustement des tarifs perçus en fonction du service rendu aux professionnels
- Mise en place d'une tarification préférentielle auprès des professionnels fréquentant les ISDI du Sitcom afin de les inciter à trier leurs déchets inertes
- Réflexions engagées sur la pertinence de la mise en place d'une tarification incitative.

9 Réduire la production de déchets verts

Diminuer de 20% d'ici 2023 par rapport à 2010, les quantités de déchets verts apportées en déchetterie par les particuliers et les professionnels

Organisation de réunions de travail afin de définir les actions à mettre en œuvre à long terme

Expérimentation sur le compostage des déchets végétaux des cimetières

10 Réduire et mieux gérer les déchets des hébergements touristiques

Développer la mise en place des gestes et actions visant à prévenir la production de déchets et améliorer le tri auprès de 56 hébergeurs touristiques en 2023.

Les modifications des consignes de tri, prévues en février 2022 ont permis de développer l'action à l'ensemble des hébergeurs touristiques. L'objectif dans un premier temps est qu'il y ait une unité dans les informations concernant le tri : les informations du mémo-tri sont reprises sur le(s) panneaux.

Mise à jour et création de tous les nouveaux outils de communication (panneau, signalétique, mémo-tri...) nécessaires aux vacanciers pour bien gérer leurs déchets.

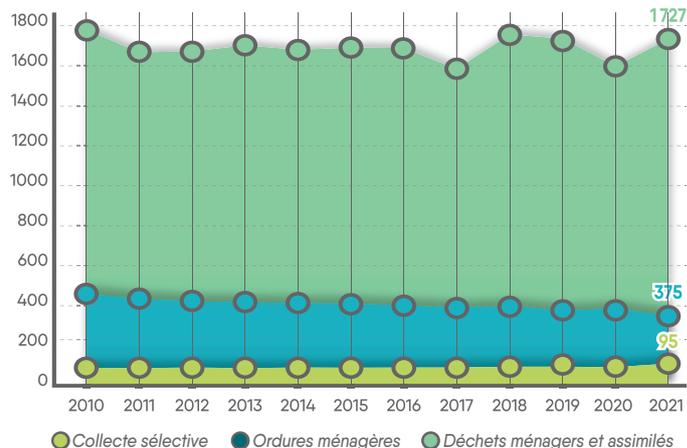
Mise à jour des coordonnées des hébergeurs touristiques et envois d'une information et d'un questionnaire à l'ensemble des hébergeurs touristiques répertoriés. Le double objectif étant d'une part de pouvoir quantifier les besoins en mémo-tris indéchirables et en panneaux et d'autre part de faire un état des actions de réduction des déchets qu'ils pratiquent déjà. 60% des hébergeurs touristiques nous ont répondu.

Bilan
global
2021

3696 tonnes
de déchets

ont pu être évitées grâce
aux actions de prévention

Évolution des gisements des OMR



La représentation graphique montre l'évolution du ratio de déchets produit par habitant (kg/hab) depuis l'année 2010, année de référence. Précisons que le ratio est basé sur la population municipale. Ainsi ce ratio est surévalué car il ne prend pas en compte l'impact touristique et les déchets des entreprises.

L'indice de réduction de la quantité de déchets produite est en 2021 de 98,6 si on prend comme référence l'année 2010 comme base 100. Il traduit une baisse de 1,4% de la production de déchets produits par habitant.

La communication



Différents médias et outils de communication sont utilisés pour informer les usagers du Sitcom sur la gestion des déchets :

- **La publication «Sitcom infos»**
qui est distribuée à plus de 60 000 foyers deux fois par an.
- **Le site internet www.sitcom40.fr**
détaille les informations relatives aux services du Sitcom. Une page Actualité permet d'informer en temps réel des nouveautés ou des modifications d'accès aux sites. Un travail important a été réalisé auprès des webmasters des communes du territoire afin que soit mis sur les sites des communes le lien vers le site du Sitcom pour que les informations relatives à notre activité soient toujours actualisées.
- **L'application Panneau Pocket**
Cette application gratuite permet de recevoir des informations et alertes sur la gestion des déchets provenant du Sitcom Côte sud des Landes : fermetures de déchetteries, changement de jours de collecte pour les professionnels, ...



- **La page Facebook du Sitcom**
relaie en temps réel les informations relatives notamment à la réduction, au tri et à la valorisation des déchets.
- **Des campagnes de sensibilisation**
sur des thèmes spécifiques sont également réalisées : chaque campagne s'articule autour d'un article dans la publication externe, un spot radio, un affichage, d'une parution sur le site internet et la page facebook du Sitcom, des articles dans les bulletins des communes et des communautés de communes.
- **Différents outils de sensibilisation**
au tri et à la réduction des déchets sont mis à disposition des usagers : guide pratique des déchets, guide des déchets alimentaires, ...
- **Les nouveaux habitants sont sensibilisés**
spécifiquement par un courrier nominatif accompagné de guides et d'un ensemble d'informations nécessaires pour réduire et mieux trier les déchets : 1 371 envois en 2020, soit 3 153 personnes sensibilisées.





Collecte

La collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR)

La collecte est assurée en bacs de regroupement ou en conteneurs enterrés et semi-enterrés, mais elle peut également s'effectuer en bennes pour compléter la collecte classique, dans le cas de manifestations par exemple.

Le Sitcom Côte sud des Landes poursuit le déploiement des conteneurs enterrés et semi-enterrés débuté en 2009 sur son secteur de compétence.

Ainsi, au 31 décembre 2021, le Sitcom disposait de :

- 12 833 conteneurs 750 litres
- 1 232 conteneurs enterrés et semi-enterrés



Amélioration de la sécurité des agents de collecte et des usagers, réduction du nombre de points de collecte et gain de temps de collecte.



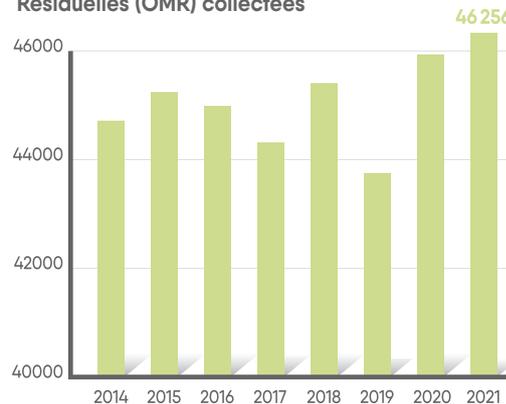
Une grande partie des nouveaux lotissements sont aujourd'hui équipés de ces conteneurs. Un travail important est encore en cours afin d'installer ces points de collecte au niveau des campings.

LES FRÉQUENCES DE COLLECTE

Les fréquences sont adaptées selon le remplissage des conteneurs en fonction de la période de l'année. D'une façon générale, les bourgs sont collectés deux fois par semaine et les autres parties de la commune une fois par semaine. Au cours de la période estivale, les zones touristiques très fréquentées peuvent être collectées jusqu'à sept fois par semaine.

LES RÉSULTATS

Évolution du tonnage des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) collectées



Tonnage des Ordures Ménagères par adhérent

pays d'ORTHE
et d'ARRIGANS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

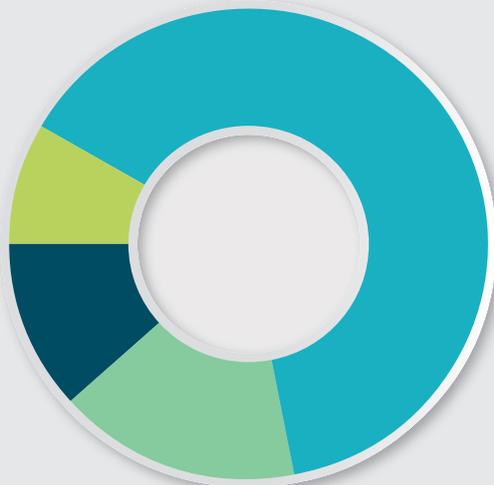
3 883 t.

263 kg/hab en 2021
(262 kg/hab en 2020)

CÔTE
LANDES
NATURE
communauté de communes

5 285 t.

437 kg/hab en 2021
(423 kg/hab en 2020)



MACS
Communauté de Communes
Marenne-Artois - C104-4503

29 441 t.

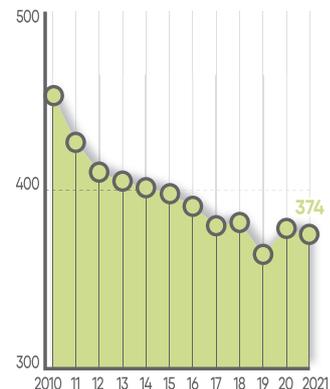
430 kg/hab en 2021
(436 kg/hab en 2020)

Le Seignanx
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

7 647 t.

271 kg/hab en 2021
(284 kg/hab en 2020)

Évolution de la production d'ordures ménagères résiduelles par habitant (en kg/an/hab)



Tonnage total collecté 2021

46 256



374 kg/hab
en 2021

(379 kg/hab
en 2020)

La production, par habitant, d'ordures ménagères a diminué en 2021 par rapport à l'année 2020.



Les ordures ménagères résiduelles sont valorisées au sein de l'Unité de Valorisation Énergétique de Bénèse-Marenne

Les collectes sélectives

Les collectes sélectives regroupent la collecte des emballages ménagers sur les points d'apport volontaire pour les usagers et en porte-à-porte pour les gros producteurs.

De plus, des collectes monoflux telles que le carton, les biodéchets et les fûts d'huile végétale sont également réalisées auprès des gros producteurs.

LA COLLECTE DES EMBALLAGES ET DU PAPIER

La collecte sélective des emballages ménagers a été mise en place sur l'ensemble du territoire du Syndicat. Elle est assurée en régie dans les points d'apport volontaire qui sont constitués pour la plupart de cinq conteneurs de 4 m³ pour la collecte des emballages recyclables (verre, bouteilles en plastique, boîtes métalliques, briques alimentaires-cartonnettes) et du papier. Une fois collectés, ces emballages sont transportés vers des filières de recyclage agréées.

Le Sitcom assure également la collecte des points de collecte de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax. Les quantités collectées sur ce territoire sont par conséquent prises en compte dans cette partie du rapport annuel.

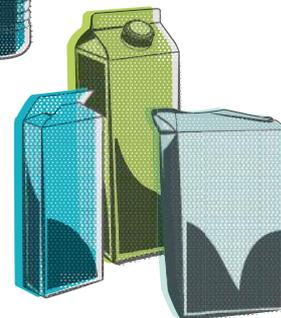
Les résultats présentés ci-après comprennent les quantités collectées auprès des ménages et des professionnels sur l'ensemble du territoire du Sitcom.

Tonnage 2021

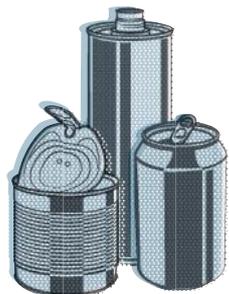


Bouteilles et flacons en plastique
1 248 tonnes
6,9 kg/hab

Cartonnettes et briques alimentaires
1 727 tonnes
9,5 kg/hab



- les flux de verre, boîtes métalliques et papier sont valorisés directement par des repreneurs sans sur-tri supplémentaire
- les flux de bouteilles en plastique et briques alimentaires/cartonnettes nécessitent quant à eux un tri mécanisé supplémentaire afin de séparer les différents types de matériaux. Cette opération de tri est réalisée au centre de tri des collectes sélectives Canopia, exploité par le syndicat mixte Bil ta Garbi à Bayonne.



**Emballages
métalliques**
455 tonnes
2,5 kg/hab



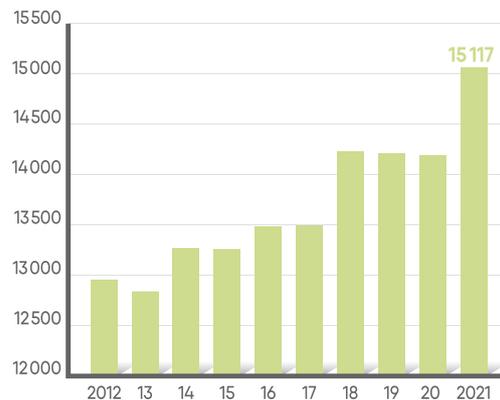
Verre
8 674 tonnes
47,7 kg/hab



Papier
3 013 tonnes
16,6 kg/hab

Tonnage total
15 117 tonnes

Évolution des tonnages de collecte sélective des recyclables (en kg/an)



LA COLLECTE DES CARTONS

Une collecte sélective du carton auprès des gros producteurs (entreprises, commerçants etc...) a été mise en place afin de détourner cette quantité de déchets valorisables de la collecte d'ordures ménagères classique. En 2021, cette collecte a représenté 1319 tonnes.

Évolution de la collecte des cartons chez les professionnels (en kg/an)



 Le flux des cartons est valorisé directement par des repreneurs sans tri supplémentaire

LE 1^{ER} FEVRIER 2022 : SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI

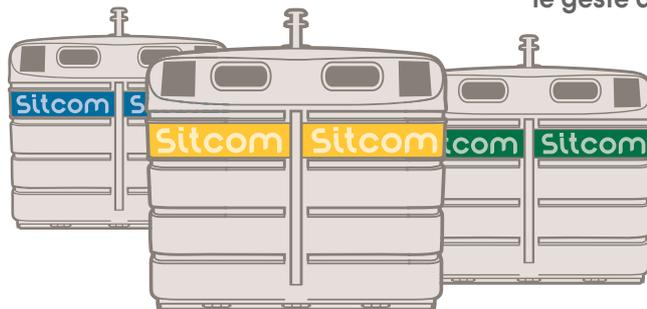
Le début de l'année 2022 a été marqué par une vraie révolution du geste de tri pour les 175 000 habitants des 76 communes du territoire du Sitcom Côte Sud des Landes et de l'agglomération du Grand Dax. En effet, le 1^{er} février, les règles du tri ont évolué : plus simples, plus pratiques, plus lisibles et plus harmonisées pour faire progresser les performances de tri des emballages et papiers.

UNE SIMPLIFICATION EN TROIS AXES

1. La simplification du geste de tri : 3 flux à trier au lieu de 5

Les points tri qui, jusqu'alors, étaient répartis en 5 flux différents, comprennent désormais 3 flux, pour plus de simplicité du geste de tri des habitants.

- un conteneur «vert» pour emballages en verre,
- un conteneur «bleu» pour les papiers et les cartonnettes
- un conteneur «jaune» pour tous les emballages en plastique et en métal ainsi que les briques alimentaires.



2. Désormais, tous les emballages se trient !

Ainsi, le recyclage évolue pour nous permettre de trier encore plus, et donc diminuer davantage les ordures ménagères. L'extension des consignes de tri consiste aujourd'hui à permettre aux habitants de mettre tous les emballages, sans exception dans les conteneurs de tri et de développer le recyclage. L'objectif de ces nouvelles consignes de tri est une augmentation de près de 4kg d'emballages triés par an et par habitant.

•Emballages en plastique : en plus des bouteilles et flacons, les usagers peuvent trier tous les films, les pots, les barquettes, ...

•Emballages en métal : en plus des canettes, boîtes de conserves, bidons et barquettes, le tri s'étend à tous les petits emballages métalliques type capsules, tubes de crèmes, plaquettes de médicaments, opercules ...

3. Une augmentation du nombre de points tri pour faciliter le geste du tri !

Le Sitcom Côte sud des Landes et l'Agglomération du Grand Dax ont prévu sur les deux années à venir de densifier le réseau des points tri afin de rapprocher le tri de la population. Ainsi, ce sont plus de 200 points tri qui seront, en collaboration avec les communes, implantés sur l'ensemble du territoire afin de faciliter l'accès au tri des habitants !

LA COLLECTE DES BIODÉCHETS

Une collecte des biodéchets des gros producteurs est mise en place pour détourner ces déchets de l'incinération et les revaloriser par compostage et valorisation énergétique. Depuis 2013, on note une augmentation significative des tonnages collectés, due principalement à la démarche de développement de cette filière engagée par le Sitcom.



Le flux de biodéchets est valorisé sur le pôle Canopia (unité de méthanisation compostage du Syndicat Mixte Bil Ta Garbi, à Bayonne) sous forme de compost et d'énergie.

L'ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

Un service d'enlèvement d'encombrants permet aux usagers qui le désirent de se débarrasser de leurs meubles et autres types de déchets volumineux.

En 2021,
550 tonnes
de biodéchets
ont été collectées
et valorisées.

107
enlèvements
d'encombrants
ont été réalisés en 2021



Le flux d'encombrants est valorisé au sein de l'Unité de Valorisation Énergétique de Bénèsse-Maremne

LA MISE À DISPOSITION ET L'ENLÈVEMENT DE FÛTS D'HUILE VÉGÉTALE

Le Sitcom propose un service payant d'enlèvement des fûts d'huile végétale directement chez les gros producteurs type restaurants, cantines...



Les huiles végétales collectées sont ensuite valorisées en biocarburant dans des usines spécialisées

LA COLLECTE DES TEXTILES

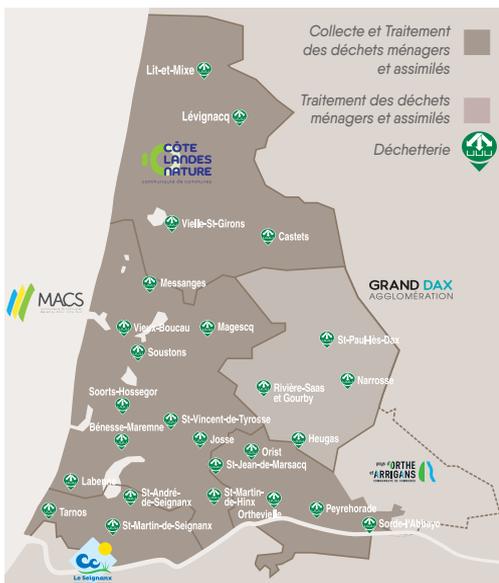
Les partenaires du Sitcom ont capté par l'intermédiaire de bornes "textile" disséminées sur le territoire, 550 tonnes de vêtements sur l'année 2021



Les textiles collectés sur le territoire du Sitcom sont triés puis, en fonction de leur état, ils sont réutilisés ou recyclés.

216
rotations
ont été réalisées
en 2021,
soit 26 tonnes
d'huile de friture

550
tonnes
de vêtements
en 2021



En 2021, 196 245 tonnes de déchets ont été collectées en déchetteries (174 725 tonnes en 2020), dont plus de 87% ont été valorisées (87% en 2020). Les déchets non valorisables sont quasiment exclusivement constitués des déchets inertes, stockés sur les trois installations de stockage de déchets inertes (ISDI) du Sitcom.

Depuis la fermeture de l'ISDI de Capbreton, le 31 décembre 2019, le Sitcom a développé sur la plate-forme de Bénése-Maremne, un atelier de valorisation des déchets inertes en remblais routier.

287 tonnes
de dons aux associations

BILAN DÉCHETTERIE 2021 EN TONNE

	Tonnage global	Tonnage déchetteries CAGD	Tonnage déchetteries Sitcom
Bois déchetteries	12 589	4 231	8 357
Broyats végétaux	71 731	9 176	62 555
Cartons	3 399	318	3 081
Ferraille de déchetteries	4 147	852	3 295
Gravats	68 312	15 319	52 993
Palettes	2 126	171	1 955
Pneus filière	265	40	225
Rondins et souches	4 661	708	3 953
Tout venant incinérable	27 498	7 455	20 043
Mobilier	720	-	720
Dons associations	287	-	287
GEMF	578	-	578
GEMHF	1 139	-	1 139
PAM	712	-	712
Écrans	196	-	196
Huile moteur	89	22	68
Vêtements	30	-	30
Spécifiques	671	126	546
	199 152	38 417	160 735



1 123 000
personnes

ont fréquenté
les déchetteries en 2021
contre 894 800 en 2020

Soit 1 usager toutes
les 10 secondes



Valorisation

Les installations

Le taux global de valorisation des déchets assimilés en 2021 est de

87%

et se décompose en

22% de valorisation énergétique

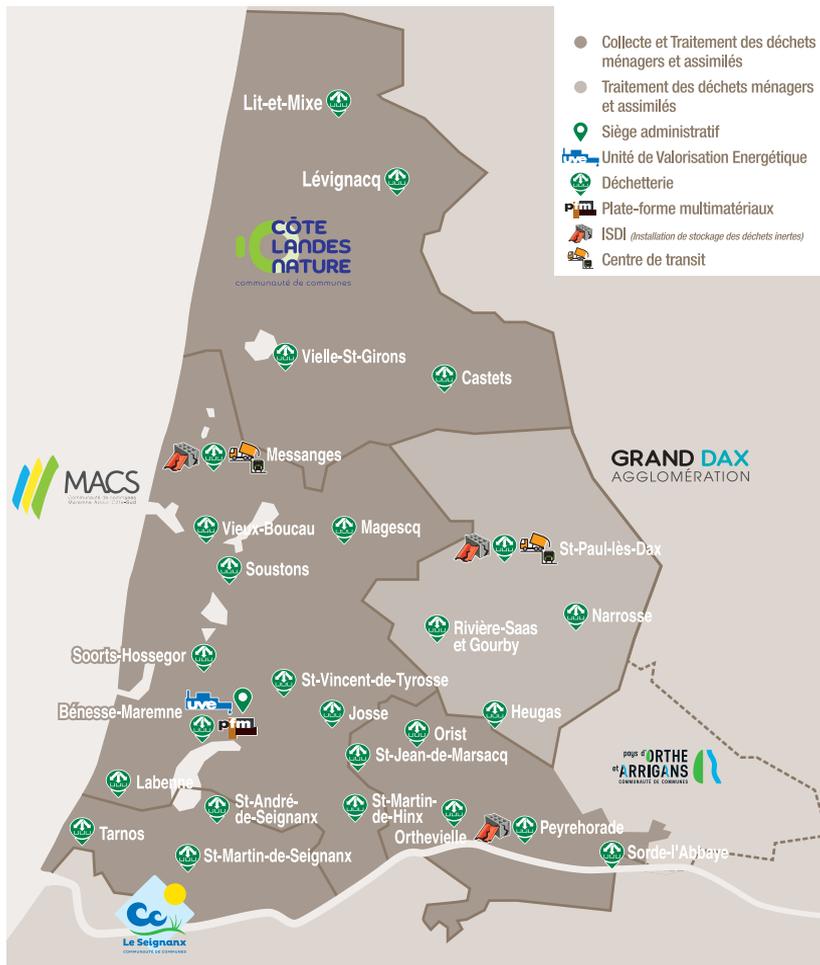
42% de valorisation matière

23% de valorisation organique

13% stockage

Le Sitcom dispose des installations de traitement et de valorisation suivantes sur son territoire :

- 1** PLATE-FORME MULTIMATÉRIAUX
- 1** UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
- 2** CENTRES DE TRANSIT DES DÉCHETS
- 3** INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DÉCHETS INERTES



L'unité de valorisation énergétique

**L'unité de valorisation
énergétique, en service
depuis juillet 2016,
est une unité de nouvelle
génération qui répond
aux meilleures
techniques disponibles.**

Elle permet d'engager
une triple valorisation
de nos déchets :
valorisation énergétique,
valorisation matière
et recyclage !



Valorisation énergétique

L'UVE a une capacité de traitement de 91 000 tonnes de déchets par an.

L'usine produit 55 GWh d'électricité chaque année, revendue sur le réseau électrique, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une commune d'environ 35 000 habitants.

La valorisation énergétique participe ainsi à la réduction des gaz à effet de serre et limite le recours aux énergies fossiles. De plus, la vente de l'énergie produite permet de diminuer le coût du traitement des déchets.

Valorisation matière

Les imbrûlés de l'incinération, appelés mâchefers, sont maturés sur la plate-forme multimatériaux du Sitcom, avant d'être criblés et déferrailés. Ces mâchefers, une fois analysés, sont vendus et utilisés en sous-couche routière, en remblais ou en couche de fondation pour bâtiments industriels.

Recyclage

L'ensemble des métaux ferreux et non ferreux (aluminium, cuivre...) contenus dans nos ordures ménagères sont récupérés dans les mâchefers puis réintégrés dans les filières de recyclage réglementaires.



Le 100 % valorisé atteint en 2021

Dans le bilan matière de l'UVE, seuls les REFIOM (résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères) n'étaient pas valorisés en 2020. Ils étaient stockés dans des sites dédiés aux déchets dangereux. Fin 2020, le Sitcom s'est mis à la recherche, au niveau Européen, de solutions de valorisation de ces cendres jusque-là non valorisables. Un contrat a été signé début 2021 pour la mise en place d'une filière de valorisation par comblement d'anciennes mines de sel. Un nouveau levier pour améliorer encore les performances de l'UVE de Bénése-Maremne !

UNE ANNEE 2021 RECORD

L'année 2021 a été l'année de tous les records pour les performances énergétique de l'Unité de Valorisation Énergétique !

L'indicateur de performance, qui traduit la production d'énergie de l'UVE par rapport aux déchets entrants, a été supérieur aux résultats jamais atteints depuis la mise en service de l'installation mi-2016 !

LA CERTIFICATION ISO 50001 RENOUVELÉE

L'audit de renouvellement ISO 500001 de l'UVE version 2018, a été réalisé par le Bureau Veritas en janvier 2021.

Après deux jours d'inspection, l'auditeur n'a relevé aucune non-conformité et a noté de nombreux points forts ainsi que quelques pistes d'améliorations.



Ces résultats ont donc conduit à une confirmation de la certification ISO 50001 de l'UVE pour un nouveau cycle de 3 ans.



87 906
tonnes
de déchets valorisés
énergétiquement

49 GWH
d'électricité vendue
sur le réseau électrique

22 378
tonnes
de mâchefers valorisés

100%
Le taux annuel
de valorisation globale

4 192
tonnes
de REFIOM valorisés

La plate-forme multimatériaux

La plate-forme multimatériaux est un site qui réceptionne une partie des déchets qui seront, soit transformés en vue d'être commercialisés, soit stockés temporairement (transit) afin d'être recyclés, valorisés ou éliminés sur d'autres installations.



Flux entrants
183 012
tonnes

Flux sortants
127 282
tonnes

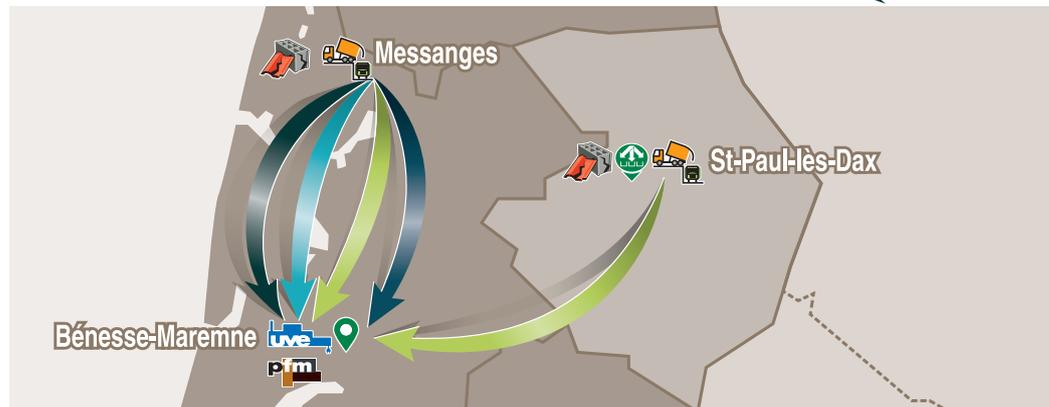
Entrée plate-forme	183 012 t	Opération plate-forme	Sortie plate-forme	127 282 t
Tout Venant Incinérable	27 415 t	Broyage	Déchets Valorisés Énergétique	28 383 t
Ordures ménagères	5 228 t	Mise en balle	Ordures ménagères	7 347 t
Reprise Ordures ménagères	8 569 t			
Mâchefers	22 414 t	Tri, criblage, maturation	Grave de mâchefers	15 275 t
			Ferraille	861t
			Métaux non ferreux	296t
Broyats de végétaux valorisables	38 004 t	Compostage	Compost 0/25	8 392 t
			Compost 0/10	11 815t
			Sacs de compost	31 120 sacs
Rondins et	4 234 t	Broyage et criblage	Plaquettes énergie	1 546 t
Palettes	2 454 t		Plaquettes végétaux	6 862 t
		Gravats	58 905 t	Broyage/criblage
Verre	5 928 t			
		Bois	6 279 t	Transit
Papier	1 262 t			
		Cartons	1 421 t	Transit
Briques alimentaires/ cartonnettes	232 t			
		Emballages métalliques	450 t	Transit
Bouteilles et flacons en plastique	217 t			

Les centres de transit

Les centres de transit permettent de limiter et optimiser le transport des flux de déchets sur les routes. Grâce à ces installations, les camions de collecte voient leurs trajets raccourcis. Les déchets collectés sont vidés sur ces installations puis transférés vers les sites de valorisation (UVE et plate-forme multimatériaux de Bénése-Maremne notamment) par des camions de plus forte capacité.

Le centre de transit de Saint-Paul-lès-Dax, mis en service depuis 1997, a réceptionné et transféré 17100 tonnes d'ordures ménagères en 2021.

Le centre multifilières de Messanges, mis en service en 2016, a réceptionné et acheminé vers l'UVE de Bénése-Maremne 12737 tonnes d'ordures ménagères et vers la plate-forme, 1224 tonnes de bois, 563 tonnes de bouteilles et flacons en plastique, 2723 tonnes de verre, 665 tonnes de briques alimentaires/cartonnettes et 2284 tonnes de déchets tout-venants.



Les installations de stockage des déchets inertes (ISDI)

Deux ISDI ont fermé leurs portes en 2021

Peyrehorade et Saint-Paul-Lès Dax

Situées à Saint-Paul-lès-Dax, Peyrehorade et Messanges, les trois ISDI du Sitcom accueillent les déchets inertes du territoire, à savoir :

- Les bennes de gravats issues des déchetteries
- Les apports directs des professionnels

En 2021, 46 236 tonnes de déchets inertes ont été accueillies sur les trois ISDI du Sitcom, dont 42 158 tonnes ont été stockées.

Les ISDI viennent en complément de l'unité de valorisation des déchets inertes, sur la plate-forme multimatériaux de Bénesse-Maremne mise en service le 1^{er} janvier 2020, permettant ainsi de remplacer le stockage des déchets par de la valorisation !



	Déchets inertes non valorisables stockés en ISDI	Déchets inertes valorisés en matériaux	Total général
ISDI Messanges	22 414	2 367	24 781
ISDI Peyrehorade	3 422	0	3 422
ISDI Saint-Paul-lès-Dax	16 332	1 711	18 033
Total	42 158	4 078	46 236

(En tonnes)

Le Sitcom affiche sa volonté de promouvoir le recyclage et la valorisation plutôt que l'enfouissement

La valorisation des déchets inertes, un enjeu de poids pour le Sitcom

Les déchets inertes sont composés de béton, briques, tuiles, céramique, mélange bitumeux, terre et cailloux et proviennent, soit d'apports directs des professionnels du BTP, soit de la benne «gravats» des déchetteries.

En 2021, 93 763 tonnes de déchets inertes ont été réceptionnés sur les installations du Sitcom

Depuis 2020, avec la mise en service de l'unité de valorisation des inertes sur la plate-forme, une nouvelle vie a pu être donnée aux déchets de démolition du territoire !

LA VALORISATION DES GRAVATS, UNE PRIORITÉ POUR LE SITCOM

Ainsi sur les 93 763 tonnes collectées sur l'année, près de 60 000 tonnes ont été valorisées sur la plate-forme. Ces déchets inertes sont contrôlés et triés, puis criblés, concassés et déferrailés afin d'obtenir deux types de produits utilisables en remblai : du concassé de béton et du sable.

LE RÉEMPLOI, LA RÉUTILISATION ET LE RECYCLAGE DES DÉCHETS : UN ENJEU NATIONAL

La loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte (LTECV) fixe des objectifs en matière de valorisation matière et énergétique des déchets, avec pour ambition de créer une véritable économie circulaire de la ressource ancrée dans les territoires au plus près des besoins. Les déchets inertes ne sont pas épargnés. Elle fixe comme objectif de recycler 70 % des déchets du BTP en 2020 et prévoit que l'État ou les collectivités territoriales intègrent dans leurs appels d'offres concernant la construction ou l'entretien routier, une exigence de priorité à l'utilisation des matériaux issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage de déchets.

Réduire et valoriser les déchets inertes



LES COLLECTIVITÉS : ACTRICES MAJEURES DE LA VALORISATION DES GRAVATS

Le Sitcom a intégré dans son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés une action «réduire et valoriser les déchets inertes». Cette action, menée en collaboration avec des acteurs locaux comme la CCI*, la CMA* ou des représentants du secteur du BTP permet d'une part de répondre aux enjeux nationaux mais également de limiter la saturation des installations de stockage existantes sur son secteur. Le concassé issu des déchets inertes valorisés est un produit qualitatif commercialisé qui répond parfaitement aux objectifs cités précédemment et qui s'inscrit complètement dans une réelle démarche d'économie circulaire.

* CCI = Chambre de Commerce et d'Industrie
CMA = Chambre de Métiers et de l'Artisanat

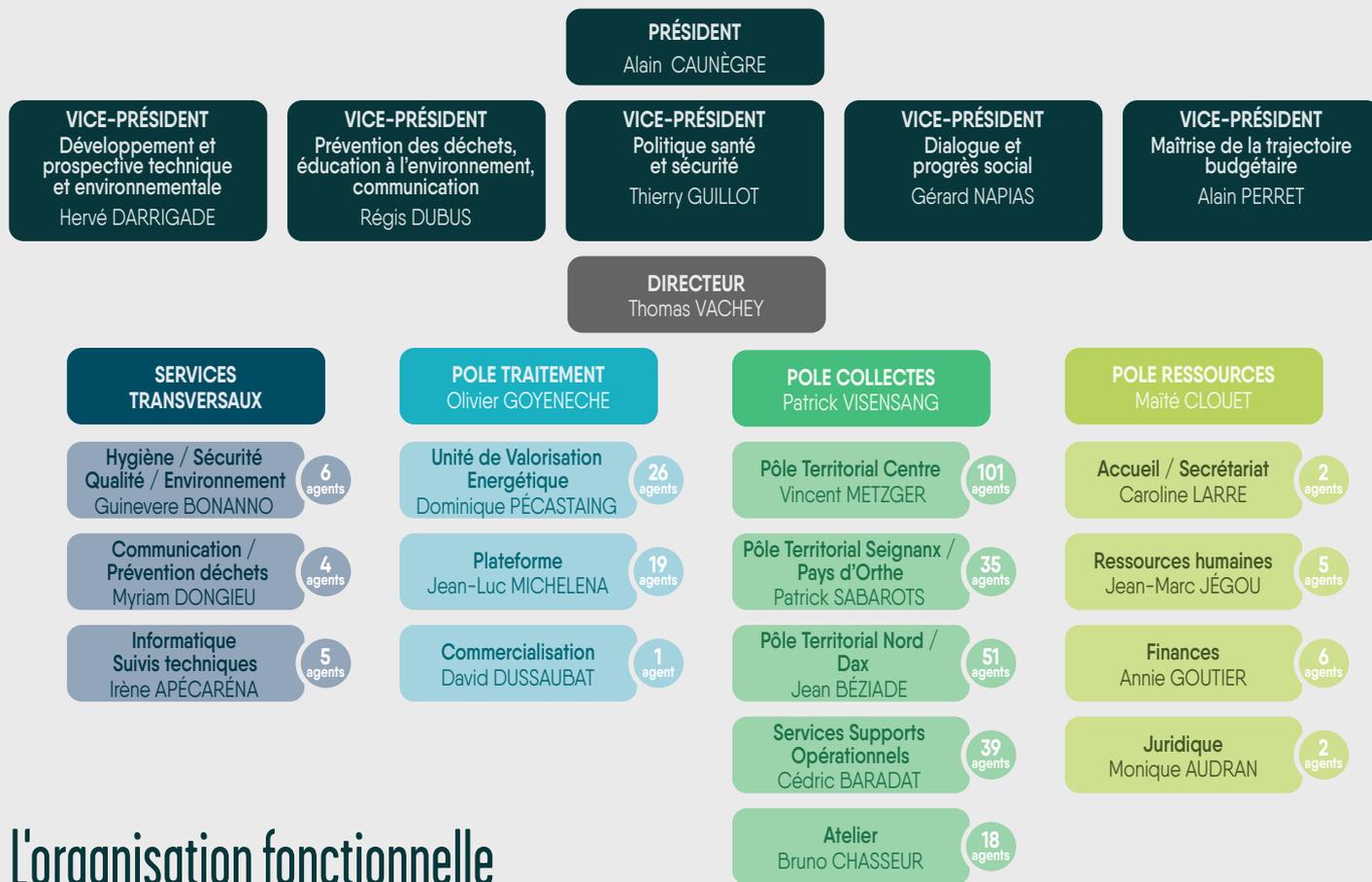
L'indice de valorisation

Aucun déchet non dangereux et non inerte, produit sur le territoire du Sitcom, n'a été admis en installation de stockage sur l'année 2021.

Sur ces bases, l'indice de réduction des quantités de déchets admis en installation de stockage, avec une base 100 en 2010, est de 0 en 2021.



Administration



L'organisation fonctionnelle

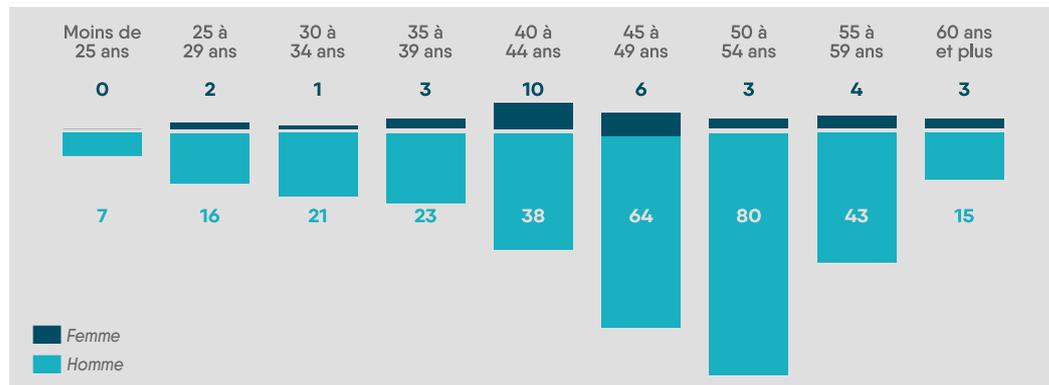
L'emploi

Au 31 décembre 2021, le Sitcom comptait 361 agents, dont 339 agents permanents et 22 contractuels.

Évolution du nombre d'agents en équivalent temps plein



La pyramide des âges



La formation

Depuis 2009, le Sitcom Côte sud des Landes élabore chaque année un plan de formation qui fixe les grandes orientations de la politique de formation de la collectivité. Il décrit les actions de formation à mettre en œuvre.

Le plan de formation est construit à partir de trois grandes sources :

- **Les axes stratégiques** retenus par la Direction pour atteindre les objectifs généraux de la collectivité
- **Les besoins collectifs** des services
- **Les besoins individuels des agents** en matière de formation ou de changement de poste recueillis annuellement sur les fiches de recensement.

Sur l'année 2021, 639 actions de formation ont été suivies par les agents du Sitcom sur les 932 actions prévues.

Ces formations ont été dispensées soit en interne (recyclage FCO, formation initiale et recyclage SST...) soit par des prestataires extérieurs (Informatique, management,...).

Les formations sécurité (CACES, ADR, FCO, habilitations électriques, équipiers de première intervention, SST...) représentent la majorité des formations dispensées aux agents du Sitcom.

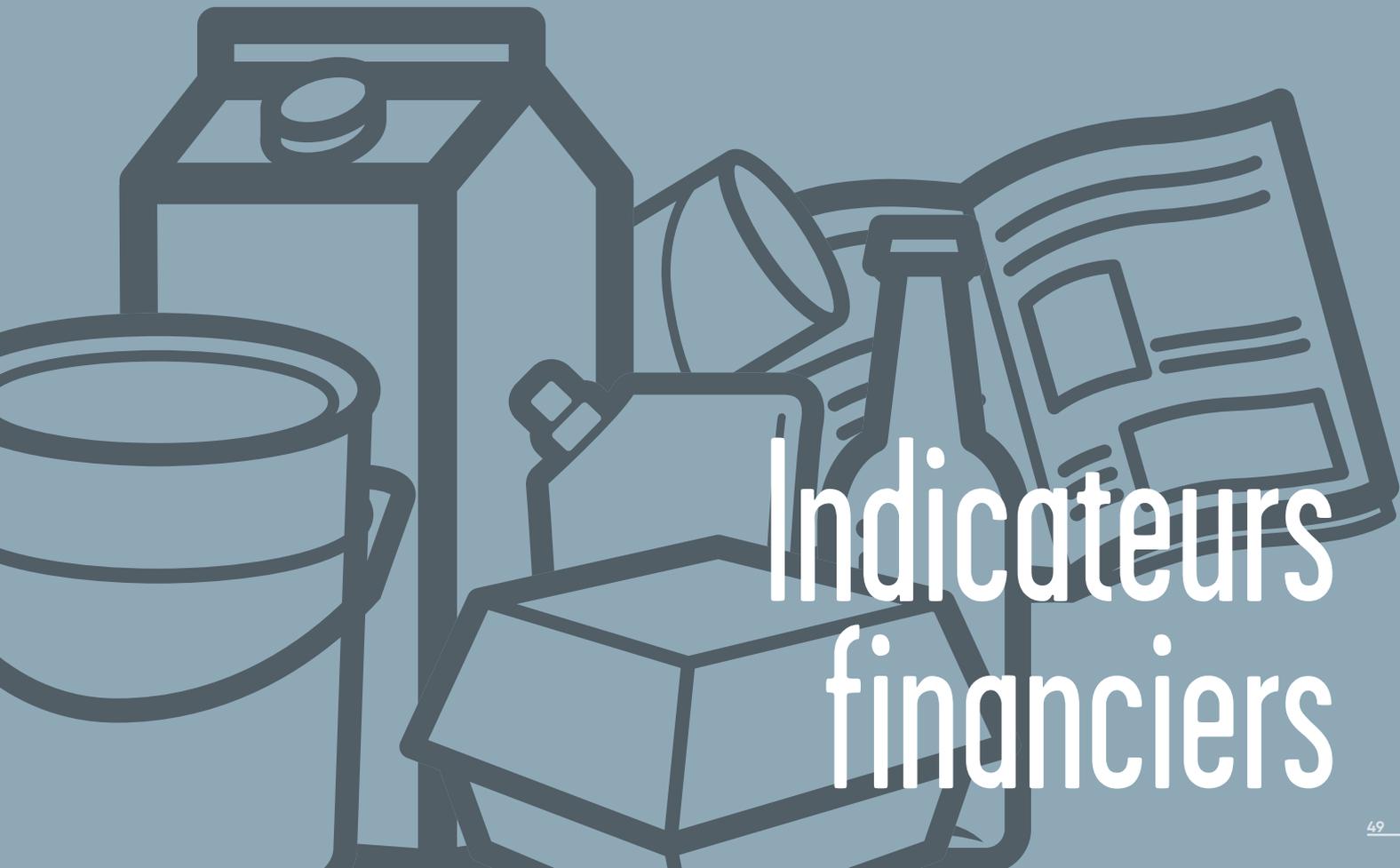
Le dialogue social

Le Comité Technique s'est réuni à 2 reprises, les sujets abordés ont notamment concerné les thématiques suivantes :

- Les formations réalisées
- Les évolutions d'organisations internes
- Le bilan social

Le CHSCT s'est réuni à 3 reprises, les sujets abordés ont notamment concerné les thématiques suivantes :

- **Les documents uniques** des différents services
- **L'action de prévention** de la consommation addictive de substance psychoactives
- **Le programme de prévention** pour l'année 2021



Indicateurs financiers

Le budget

Le Sitcom exploite en régie l'ensemble de ses activités et n'a pas une fiscalité propre. Par conséquent, il appelle des participations auprès de ses membres. En effet, le service de collecte et traitement des déchets exercé par le Sitcom est un service public financé par les contributions de ses adhérents qui ont chacun d'eux choisi d'instaurer la TEOM comme mode de financement sur leur territoire.

Le Sitcom dispose :

D'un budget Principal non soumis à TVA

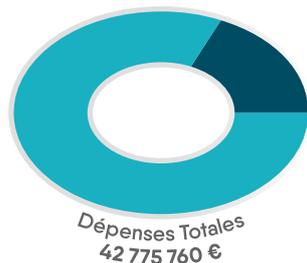
D'un budget annexe Valorisation assujéti à la TVA, pour les ventes soumises à TVA

D'un budget UVE (Unité de Valorisation Energétique) soumis à TVA et à l'Impôt Société

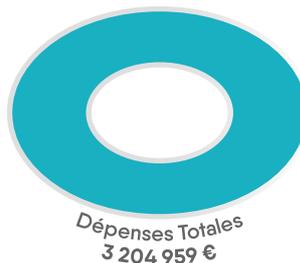
LES DÉPENSES

En 2021, le montant total des dépenses de l'exercice budgétaire du Sitcom Côte Sud des Landes s'établit comme suit :

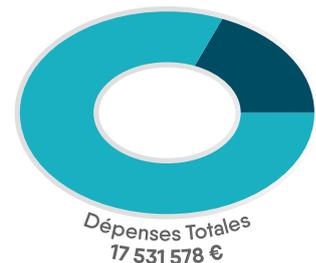
Budget Principal



Budget Valorisation



Budget UVE



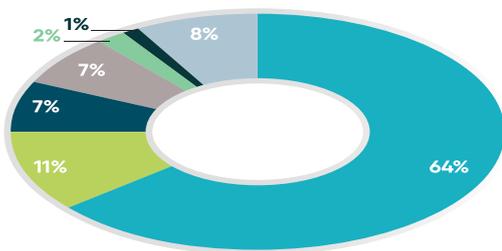
Les principales prestations rémunérées à des entreprises ont été les suivantes en 2021 :

Prestations de locations	1 258 908,70 €	Transport des déchets	830 643,65 €
Traitement du sélectif et biodéchets	346 682,63 €	Transport et traitement des réfioms	872 737,35 €
Réparation des matériels roulants	1 301 566,31 €	Traitement des déchets	920 457,53 €
TOTAL		TOTAL	5 530 996,17 €

LES RECETTES

Les principales recettes et leur répartition :

Recettes principales	montant en €
Contributions des adhérents	26 904 018,00 €
Redevances	4 705 760,41 €
Soutiens	2 950 078,54 €
Produits valorisables	2 933 805,99 €
Produits des prestations fournis	658 662,86 €
Prestation d'incinération	264 192,42 €
Ventes d'électricité	3 346 413,16 €
Total	41 762 931,38 €



LA PARTICIPATION DES ADHÉRENTS

Cinq établissements publics de coopération intercommunale ont transféré au syndicat les compétences de collecte et de traitement (à noter que la communauté d'agglomération du Grand Dax n'a quant à elle transféré que la compétence traitement au Sitcom).

Chaque adhérent supporte obligatoirement les dépenses correspondant aux compétences qu'il a transférées (collecte et traitement ou seulement traitement) au syndicat mixte.

Pour ces deux compétences, la répartition des parts tonnage et population des tarifs est fixée annuellement par délibération du Comité Syndical.

En 2021, cette répartition s'établit comme suit :

	Population	Tonnage
Traitement	21,70 € /hab	264,90 €/tonne
Collecte	28,00 € /hab	186,70 €/tonne

Compte tenu de l'évolution de la population et des tonnages d'ordures ménagères résiduelles, le montant total des contributions a été de 26 904 018 € en 2021.

LA REDEVANCE SPÉCIALE ET LES REDEVANCES SPÉCIFIQUES

La redevance spéciale concerne les activités professionnelles (collectivités, administrations, artisans, commerçants, professions libérales,...) qui utilisent le service public de collecte et de traitement des déchets.

Elle a pour objectif de financer le service public rendu aux professionnels et d'établir ainsi une équité entre les usagers. Les professionnels doivent participer à hauteur du service rendu, alors que les ménages paient ce service au travers des impôts locaux.

Les gros producteurs s'acquittent de la redevance spéciale en fonction de leur production réelle de déchets.

Les petits producteurs s'acquittent de la redevance spéciale selon un forfait appliqué suivant la nature du déchet produit et l'importance de l'activité.

Le paiement de la redevance spéciale entraîne la délivrance d'une vignette d'accès aux déchetteries depuis le mois de novembre 2017.

Le service public aux professionnels comprend la collecte en porte-à-porte des déchets (ordures ménagères, biodéchets, carton), l'utilisation des points tri et/ou des déchetteries conformément au règlement en vigueur.

L'utilisation d'au moins un de ces services justifie l'application de la redevance spéciale.

Des services supplémentaires proposés aux professionnels font l'objet de redevances spécifiques.

Redevances spéciales et spécifiques	montant en €
Redevance spéciale (entreprises du territoire)	4 378 924,41 €
Redevances spécifiques (entreprises situées hors du territoire)	326 836,00 €
Mise à disposition de bennes	75 125,00 €
Mise en décharge	186 654,90 €
Location toiture photovoltaïque	30 000,00 €
Déchets de soins	34 000,00 €
Enlèvements d'encombrants	6 000,00 €
Mise à disposition de fûts d'huile	5 000,00 €
Autres prestations de service	5 000,00 €
TOTAL	5 047 540,31 €

LES SOUTIENS DES ÉCO-ORGANISMES ET DES INSTITUTIONS

Les soutiens des éco-organismes et des institutions montant en €

CITÉO	2 023 007,01 €
OCAD3E	173 991,28 €
ÉCO-MOBILIER	693 528,01 €
ECODDS	26 623,14 €
TOTAL	2 917 149,44 €

LES VENTES DES PRODUITS VALORISABLES

Recettes perçues au titre de la valorisation	Montants (en euros)
Déchets traitement	829 873,40 €
Compost	373 100,70 €
Concassé béton	75 421,32 €
Grave de mâchefers	35 808,54 €
Paillage palettes	56 479,67 €
Plaquettes énergie	178 486,24 €
Bûches et allume-feu	5 599,33 €
Déchets inertes	34 165,00 €
Bois tout venant	18 342,00 €
Souches	7 467,00 €
Végétaux valorisables	19 979,00 €
Déchets en mélange	23 802,00 €
Autres	1 222,60 €
Collecte sélective	598 824,09 €
Cartonnettes et briques alimentaires	65 243,63 €
Papier	217 542,53 €
Bouteilles et flaconnage en plastique	175 237,59 €
Verre	140 800,34 €
Déchets de déchetteries	1 505 108,50 €
Cartons	534 275,73 €
Huiles alimentaires usagées	9 564,12 €
Batteries	45 282,80 €
Ferraille - aluminium acier	915 985,85 €
Transports sur ventes	149 479,16 €
TOTAL	3 083 285,15 €



Sitcom

Côte sud des Landes AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

62 chemin du Bayonnais
40230 BÉNESSE-MAREMNE
Tél. : 05 58 72 03 94
www.sitcom40.fr